

Informations de rentrée scolaire

A – Jour de rentrée :

Rentrée échelonnée pour les classes maternelles :

PETITE SECTION :

- De ANTONINI Chloé à GARDETTE Joseph (compris) : rentrée **lundi 1^{er} septembre à 9h00.**
- De GASCON Paloma à VARTANIAN Mike : rentrée **mardi 2 septembre à 9h00.**

Les enfants sont récupérés à 11h45 pour chacun de ces deux jours (pas de cantine ces jours-là). Ils reviennent ensuite aux horaires habituels dès le jeudi 4 septembre 2025.

MOYENNE SECTION :

- De ATTARDI Noah à KESTEKIAN Elaya (comprise) : rentrée **lundi 1^{er} septembre à 9h00.**
- De LAURO DENIS Léonie à TOUBI Matthias : rentrée **mardi 2 septembre à 9h00.**

Les enfants sont récupérés à 11h45 pour chacun de ces deux jours (pas de cantine ces jours-là). Ils reviennent ensuite aux horaires habituels dès le jeudi 4 septembre 2025.

GRANDE SECTION :

- De ARNAUD Matthieu à GUINARD Paula (comprise) : rentrée **lundi 1^{er} septembre à 9h00.**
- De MAHIKIAN Gianni à SAURET Léo : rentrée **mardi 2 septembre à 9h00.**

Les enfants sont récupérés à 11h45 pour chacun de ces deux jours (pas de cantine ces jours-là). Ils reviennent ensuite aux horaires habituels dès le jeudi 4 septembre 2025.

Les élèves de Moyenne et Grande Sections entreront seuls dans l'école et seront réceptionnés dans la cour des Maternelles. Pour les élèves de Petite Section, les parents auront la possibilité d'accompagner l'enfant jusque dans sa classe (possibilité d'alterner en attendant à l'extérieur).

B – Activités proposées :

- **Eveil à la culture religieuse** : proposé par l'enseignant(e) et réaffirmé par les diverses célébrations tout au long de l'année, à l'école ou à l'église Saint-Augustin.
- **Anglais** : intervention des professeurs du Jardin d'Anglais (*Rue Gaston de Flotte*) une fois par semaine et durant la pause méridienne pour es Ms/Gs. Début de l'activité : 2^{ème} semaine de septembre 2025.
- **Arménien** : intervention de Mesdames Anna ZAROUBIAN (GS) et Maral NAZARIAN (PS/MS) tous les jours de la semaine entre midi et deux. Cours également ouverts aux enfants « non arméniens » qui souhaitent y participer. Début de l'activité : 2^{ème} semaine de septembre 2025.
- **Musique** : intervention de Monsieur Mickaël VEMIAN, professeur de chant, le vendredi matin. Début de l'activité : 2^{ème} semaine de septembre 2025.
- **E.P.S** : intervention de l'Association APASH le mardi (tenue de sport obligatoire). Début de l'activité : 1^{ère} semaine d'octobre 2025.

Toutes ces activités sont obligatoires (sauf les cours d'arménien) et sont facturées au trimestre.

C – Consignes d'organisation de l'école maternelle :

* Enseignant(e)s :

Mesdames Elisabeth HAÏTAYAN et Mathilde GEORGEL en Petite Section

Monsieur Sylvain ARRIGHI et Madame Sabine VALENTIN en Moyenne Section

Mesdames Virginie BALEGE et Elisabeth HAÏTAYAN en Grande Section

* Horaires :

<u>MATIN</u>	<u>APRES-MIDI</u>
Entrée : 8h20	Entrée : 13h35
Sortie : 11h50	Sortie : 16h20

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE APRES 8h35

Pour des raisons de sécurité, seuls les parents des élèves de Petite Section sont autorisés à entrer dans l'école pour déposer leurs enfants en classe.

Nous vous rappelons que les parents ne sont autorisés à entrer dans l'école que pour se rendre au secrétariat, pour un rendez-vous avec une enseignante ou avec la Cheffe d'établissement.

Pour l'accueil des parents, ouverture du secrétariat :

<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
✓ 8h15 – 10h00	✓ 8h15 – 10h00	✓ 8h15 – 10h00
✓ 16h00 – 16h45	✓ 13h30 – 14h00	✓ 13h30 – 14h00

Nous vous remercions de respecter ces horaires d'ouverture et de vous présenter uniquement dans ces créneaux. **Le secrétariat ne pourra pas réceptionner de parents le lundi.**

*** Cantine :**

Les inscriptions se font au trimestre. Possibilité d'acheter des carnets de 4 ou 10 tickets pour les repas occasionnels, valables pour l'année scolaire 2025-2026 uniquement (*Attention, pas de ticket à l'unité !*) Exceptionnellement, les tickets 2024/2025 encore en votre possession, seront acceptés jusqu'aux vacances de La Toussaint. **Ce service débutera à compter du jeudi 4 septembre 2025.**

*** Garderies :**

Une garderie payante est proposée tous les matins de 7h30 à 8h00 et tous les soirs de 16h20 à 18h00. Une sortie est possible à 17h30. **Ce service débutera à compter du jeudi 4 septembre 2025 pour les élèves de maternelle.**

Les inscriptions se font au trimestre. Possibilité d'acheter des carnets de 4 ou 10 tickets pour les garderies occasionnelles, valables pour l'année scolaire 2025-2026 uniquement (*Attention, pas de ticket à l'unité !*) Exceptionnellement, les tickets 2024/2025 encore en votre possession, seront acceptés jusqu'aux vacances de La Toussaint.

*** Goûter :**

Pas de goûter le matin. Vos enfants devront avoir déjeuné le matin à la maison. Nous prévenir en cas de problème.

Pour le goûter de l'après-midi, les consignes vous seront données par chaque enseignant(e).

Nous vous demandons de fournir un sac à dos qui devra contenir quotidiennement le cahier de liaison, une boîte à goûter, le doudou et éventuellement la sucette (Petite Section).

*** Vêtements :**

Les vêtements susceptibles d'être ôtés et déposés aux porte-manteaux, doivent être marqués au nom de l'enfant. Merci de privilégier les pantalons à élastiques ainsi que les chaussures sans lacets. Dans un petit sac en plastique zippé : 1 slip, 1 paire de chaussettes, 1 bas de jogging ou legging, 1 tee-shirt, une veste ou un sweat-shirt léger en cas « d'accident ». Ces vêtements de rechange devront être renouvelés au fil des saisons.

Les tabliers scolaires de la couleur de la classe de votre enfant ont été commandés par vos soins sur le site internet du *Tablier Bobine*. Si ces derniers ne vous sont pas envoyés au domicile, ils vous seront remis à la rentrée.

Nous vous rappelons que **le port du tablier est OBLIGATOIRE**. L'inscription visible du prénom sur le devant de la blouse est nécessaire (broderie, marqueur). Nous vous demandons également de veiller à la « propreté » de ce vêtement ; il en va de l'hygiène de vos enfants. Un tablier sale peut être un motif de non-acceptation de votre enfant en classe.

D – Listes de fournitures :

Toutes les fournitures des classes de Maternelle ont été commandées par l'équipe enseignante car le matériel est mis en commun.

Vous n'avez donc aucun achat de fournitures à effectuer. Le montant correspondant à chaque enfant sera mentionné sur la facture du 1^{er} trimestre.

E – Réunions de rentrée :

Toutes les réunions de rentrée ont lieu dans la salle de cantine :

*** Petite Section : date communiquée ultérieurement**

* **Moyenne Section : jeudi 4 septembre à 16h45**

* **Grande Section : vendredi 5 septembre à 16h45**

Merci de vous organiser pour faire garder vos enfants les soirs de réunions ou de les inscrire à la garderie au préalable. ATTENTION, vos enfants vous seront rendus à 18h00 même si la réunion de l'enseignant(e) n'est pas terminée.

F – Pour les informations diverses :

Vous êtes priés de prendre connaissance des notes diffusées régulièrement sur le site internet de l'école, sur le Blog sécurisé de la classe de votre enfant (dont le code vous sera remis lors de la réunion de rentrée) et de consulter quotidiennement le cahier de liaison de votre enfant en le signant et en le remettant chaque soir dans son sac de classe.

Site de l'école : <http://ndsacrecoeur13012.toutemonecole.com>

Adresse mail du secrétariat : ecole.ndsc773@orange.fr

Vous souhaitant à toutes et à tous de très belles vacances, je vous prie d'agréer, chers parents, l'assurance de mes sentiments distingués.

Madame Virginie BALEGE,
Cheffe d'Etablissement



